CASC

Coalition pour l'Accessibilité aux Services des CLE

Bulletin Octobre 2014

Mandat de la CASC

- le respect des droits des personnes qui reçoivent de l'aide de dernier recours, qu'elles aient ou non des contraintes à l'emploi.
- l'amélioration des communications aux prestataires et l'humanisation des services du MESS.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LA CASC

info@coalition-cascquebec.org

Vous pouvez aussi contacter:

Amélie Chateauneauf
Front commun des personnes assistées sociales du Québec
(514)987-1989
sol@fcpasq.qc.ca

Nathalie Rech
Organisatrice communautaire
Projet Genèse
(514)738-2036 poste 402
nathalierech@genese.qc.ca

DES COUPURES À L'AIDE SOCIALE, ON EST PLUS CAPABLES D'EN PRENDRE

Deux actions ont été organisées aujourd'hui, 16 octobre, pour dénoncer les coupures que le MESS est en train de mettre en place dans les mesures et programmes destinées à certaines catégories de personnes à l'aide sociale. L'une, organisée par la CASC, avait lieu à Montréal et l'autre à Québec organisée par les 3 membres du Front commun des personnes assistées sociales du Québec.

Voici des extraits du communiqué de la CASC :

Le gouvernement libéral n'a pas attendu la Commission sur la révision des programmes pour commencer à amputer les mesures et programmes destinés aux personnes assistées sociales. En plus du Supplément pour le retour au travail, qui est passé au couperet en août dernier, on a aboli en catimini le programme Alternative Jeunesse visant à soutenir les moins de 25 ans dans leurs démarches d'intégration en emploi. « Aucun nouveau participant n'est admis à Alternative Jeunesse; ces jeunes sont privés d'un soutien financier supplémentaire, ce qui compromet les efforts de milliers de jeunes pour s'en sortir. Devant cet appauvrissement programmé, nous demandons au gouvernement de mettre en place rapidement un nouveau programme qui mise sur l'aide financière supplémentaire, le volontariat, la flexibilité et l'accompagnement personnalisé » affirme Tristan Ouimet-Savard, du Regroupement des Auberges du cœur du Québec.

Julie Nicolas, directrice du RACOR en santé mentale, témoigne que « cette année, le budget alloué au Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS-ACTION) sera amputé de 12.5% passant de 16 à 14 millions $.

Les rumeurs de nouvelles coupures ébruitées récemment dans La Presse ne sont donc pas une surprise pour les membres de la Coalition, elles sont toutefois très alarmantes. Amélie Châteauneuf, porte-parole du Front Commun des personnes assistées sociales du Québec questionne les choix politiques du gouvernement : « Le premier ministre a affirmé que tout le monde devait faire sa part face à la situation des finances publiques. Mais pourquoi ne s'attaque t'il pas à l'augmentation des inégalités de revenus et à la concentration de la richesse ? Il est inadmissible que le gouvernement fasse de nouvelles coupures dans le revenu déjà insuffisant des personnes assistées sociales ».

De gauche à droite: Lynn Worrell (Carrefour Jeunesse Emploi Notre-Dame-de-Grâce), Tristan Ouimet-Savard (Regroupement des Auberges du cœur du Québec), Amélie Châteauneuf (Front commun), Julie Nicolas (RACOR) et Roy Bhimpaul (CADRE).

Pendant ce temps à Québec …

EXTRAIT DU COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ce matin, les groupes de défense des droits des personnes assistées sociales de la région de Québec et Chaudière-Appalaches ont transformé le bureau du député de Charlesbourg et ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, François Blais, en Club Vacances, tournant ainsi au ridicule ses propos farfelus insinuants que les personnes à l'aide sociale pourraient prendre des vacances dans le sud, alors qu'elles peinent actuellement à se nourrir.

Pour justifier de nouvelles coupes, Monsieur Blais renforce les préjugés à l'égard des personnes assistées sociales. Il laisse croire que ces personnes sortent fréquemment du pays, car la loi leur permet de le faire. Monique Toutant, co-porte-parole, nous rappelle que la réalité est tout autre :

« C'est un discours bourré de préjugés! Le ministre est tout à fait au courant des choix que les gens sont obligés de faire chaque mois; manger ou payer le loyer. Le montant d'aide sociale est vraiment insuffisant pour se payer des vacances, point à la ligne. » La prestation moyenne d'une personne assistée sociale dans la Capitale-Nationale est de 749$ par mois. Avec ce montant, passer la frontière est un rêve inatteignable pour des personnes qui peinent à se payer le transport en commun.

L'action de Québec a été organisée par l'Association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain (ADDS QM), le Regroupement des femmes sans emploi du Nord de Québec (R♀SE du Nord) et l'Association de Défense des Droits Sociaux de la Rive-Sud (ADDS Rive-Sud).

L'AIDE SOCIALE DANS LES MÉDIAS

En réaction à notre sortie médiatique, le ministre François Blais a confirmé l'abolition d'Alternative Jeunesse (une économie de 9 millions $) car « ça n'a pas montré d'effet probant. » Pour ce qui est du PAAS, il a nié qu'il y ait une coupure dans les budgets.
L'intégrale de l'entrevue à Radio-Canada « Pas de midi sans info »: http://ici.radio-canada.ca/emissions/pas_de_midi_sans_info/2014-2015/archives.asp?date=2014%2F10%2F16&indTime=650&idmedia=7179632

La veille de nos actions, Québec Solidaire faisait une conférence de presse concernant la suppression de subventions salariales destinées aux entreprises d'économie sociale. Ces entreprises perdront l'équivalent de centaines de milliers de dollars en subventions salariales, 600 000 $ à Montréal seulement. Ceci touche directement des employés vulnérables embauchés grâce aux subventions. Les CIT (contrats intégration travail) qui facilitent l'embauche de personnes handicapées sont aussi victimes de compressions, du moins à notre connaissance dans la région montréalaise.
http://www.ledevoir.com/societe/actualités-en-societe/421170/moins-d-aide-a-l-emploi-pour-les-plus-demunis

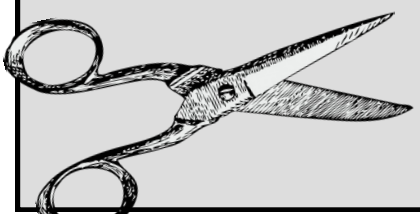

NOTRE CAMPAGNE DE LETTRES SE POURSUIT

Contactez nous si vous n'avez pas encore reçu le matériel

Déjà 140 appuis de groupes et près de 200 individus

COMPRESSIONS POUR LES PAAS ACTION
(touchant les personnes sur le programme Solidarité Sociale)

Extrait du communiqué du Comité des Organismes COmmunautaires du PAAS ACTION (COCOPA)

Le Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS) ACTION du ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (MESS) s'adresse aux personnes éloignées du marché du travail et des mesures d'employabilité (vivant avec différents problèmes physiques et mentaux).

Les personnes participantes reçoivent un supplément à l'aide sociale de 130$ par mois (+ carte de transport) et participent à des activités d'insertion sociale dans des organismes communautaires dans le but de développer des compétences sociales et des compétences liées à l'emploi. Il s'agit d'un programme qui, dans certains cas, sert de levier pour entreprendre une démarche vers un emploi régulier. Pour d'autres personnes, la possibilité de participer à un PAAS est déjà une grande réussite qui représente la place active optimale qu'elles peuvent occuper dans notre société. Ce programme apporte également du répit pour les familles et les proches aidant-e-s.

Selon un sondage sur le PAAS ACTION qui a été réalisé cet été auprès de 68 organismes communautaires de 14 régions du Québec, nous avons pu établir une diminution du nombre de places disponibles dans ce programme en lien avec des obstacles à l'accès pour les nouvelles demandes et les renouvellements. Les commentaires reçus confirment qu'il y a également un glissement de plus en plus important dans l'application des règles du PAAS ACTION qui fait craindre la disparition des objectifs initiaux. Finalement, les réponses mettent en lumière que les modifications significatives apportées dans le nouveau guide du PAAS ACTION par Emploi Québec, ont eu des conséquences néfastes pour les personnes (dont de l'isolement social et la détérioration de l'état de santé) et pour les organismes.

Selon les statistiques du MESS, les données confirment notre analyse : entre juillet 2013 (3 627) et juillet 2014 (3 330), il y a eu une diminution de 8,2% des personnes participantes à un PAAS ACTION, avec une tendance à la baisse qui s'accélère de mois en mois. En 2011-2012, à son paroxysme, les PAAS ACTION comptaient pourtant 5 790 personnes inscrites, le programme est donc encore loin de répondre aux besoins de la population du Québec.

D'ailleurs, Radio-Canada a appris que le budget alloué au Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS-ACTION) a été amputé de 12,5%, passant de 16 à 14 millions $. Concrètement, ce sont des centaines de personnes éloignées du marché du travail et vivant avec des problèmes physiques et mentaux, partout au Québec, qui sont privées d'une opportunité d'intégration sociale significative leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie et leur santé.

Pourtant, la participation à ce programme diminue significativement les hospitalisations. Or, selon Statistiques Canada, une personne qui souffre de problèmes de santé mentale sévères et persistants va être hospitalisée en moyenne 38 jours par année, pour un coût annuel de 20 000 $ (bien plus que le coût du PAAS-ACTION d'environ 3 600 $/personne/an).

Le Comité des Organismes COmmunautaires du PAAS ACTION (COCOPA) est un comité ouvert à l'ensemble des organismes du Québec concernés par le PAAS ACTION. **Info: www.racorsm.com**

Position du Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ) sur l'abolition du Programme Alternative Jeunesse

Le texte intégral peut être trouvé sur : http://www.aubergesducoeur.org

Depuis 2009, environ 30% des jeunes prestataires de l'aide sociale ont pu bénéficier de ce programme. En juin 2013, 7 798 personnes de moins de 25 ans y participaient contre seulement 4 394 en juin 2014, soit une baisse de près de la moitié qui s'explique par l'arrêt des financements et la suspension des nouvelles inscriptions dans certaines régions depuis décembre 2013. C'est donc dire que plus de 3000 jeunes ont été privé de ce programme cette année, ce qui signifie une plus grande précarité et un recul dans leur démarche d'employabilité et de stabilité résidentielle.

Pour les Auberges du cœur, il ne fait aucun doute que de couper un programme d'aide financière comme Alternative Jeunesse compromet les efforts de milliers de jeunes en démarche d'employabilité et contribue à fragiliser leurs acquis, notamment en matière de retour à l'école et de stabilité financière et résidentielle. Si ce programme n'est pas remplacé par un programme similaire ou bonifié, cela représente plus de pauvreté et de précarité pour ces jeunes adultes qui peinent déjà à joindre les deux bouts.

Nous estimons que plus de 6000 jeunes par année seront touchés par cette coupure. Dans certaines Auberges du cœur accueillant des jeunes adultes, cela pouvait être jusqu'à la moitié des résidants.tes qui bénéficient ou ont bénéficié de ce programme.

Le programme Alternative Jeunesse avait l'avantage d'être sur une base volontaire et s'étalait dans le temps afin de permettre aux jeunes de stabiliser leur situation. Certains jeunes ont pu terminer leurs études secondaires grâce à ce soutien, se trouver un logement et s'y stabiliser. Certains points forts du programme ont été soulevés par les jeunes et les équipes d'intervention des Auberges du cœur :

- L'aide financière (aux deux semaines plutôt qu'au mois, ce qui facilite un budget) et le remboursement de certains frais liés à la participation (transport en commun, livres, fournitures scolaire) : essentiel pour favoriser l'autonomie et la stabilité
- Le caractère volontaire de la démarche (essentiel pour s'assurer la pleine participation et soutenir le pouvoir d'agir des participantEs)
- Une certaine souplesse (jusqu'à 15% d'absence) qui permet une adaptation du programme aux différentes situations vécues
- La possibilité de bénéficier du programme sur une longue durée - jusqu'à 3 ans (essentiel pour consolider les acquis et stabiliser les situations)
- Principal levier pour les jeunes en situation de pauvreté souhaitant terminer leurs études secondaires (l'abolir sans le remplacer de façon adéquate serait dramatique quant à l'accessibilité aux études)
- Selon les jeunes, être sur Emploi-Québec est moins stigmatisant que d'être sur l'aide sociale
- Briser l'isolement en ayant des moments de rencontres et d'échanges avec d'autres personnes vivant des situations similaires

Demandes concrètes pour un nouveau programme destiné aux jeunes :

Les Auberges du cœur soulignent l'importance qu'un éventuel programme soit basé sur le volontariat du jeune, qu'il soit souple et flexible afin de leur permettre de retomber sur leurs pieds et de faire des démarches qui comporteront inévitablement des essais et des erreurs, un soutien financier bonifié qui permet d'accéder à un logement, leur permettre d'obtenir un revenu d'appoint en travaillant sans être pénalisé, assurer un accompagnement personnalisé, et que le programme offre davantage de choix de mesures et de formations qui rencontrent les intérêts et les aspirations des jeunes (pas seulement les besoins immédiats du marché). L'accessibilité au programme doit également être accru, notamment jusqu'à 30 ans.